

Lancement de l'unité de dialyse médicalisée



Le président de l'Aural, Maurice Laville, posant la première pierre du futur bâtiment.

La première pierre du bâtiment construit par l'Association pour l'utilisation du rein artificiel dans la région lyonnaise (Aural), née en 1974, pour le Groupement de coopération sanitaire dialyse Haute-Savoie Nord (Aural, CHIAB, Hôpitaux du Léman) a été posée le 23, en présence de son président, Maurice Laville, de personnalités représentant le monde médical et hospitalier, d'élus et de l'architecte. Il s'agit, sur 384 m², d'une éco-construction tout bois (qualité Savoie), HQE et THPE, avec une

pompe à chaleur et une centrale de traitement d'air, au coût de 831 000 € HT et une fin des travaux prévue à l'été 2009. Le site qui permettra avec huit postes de traiter 32 patients à insuffisance rénale chronique (hémodialyse d'adultes et dialyse médicalisée), s'ajoutera aux centres d'autodialyse d'Ambilly, 12 postes depuis 1988, et de Thonon-les-Bains, 10 postes, depuis 2005. L'Aural ne cache pas son ambition : un modèle de référence de prise en charge globale et personnalisée.

J.-M.H.